

Compte-rendu visites des écoles le 12/05/20 avant retour d'une partie des élèves le 14/05

A la demande des associations de parents d'élèves, les directrices et Mme le Maire ont accepté de mener des visites des 4 écoles avant le retour d'une partie des élèves le 14/05.

Etaient présents pour chaque école : la directrice, Mme le Maire, M. Véliska et Mme Péral de la mairie ainsi que des représentants des parents d'élèves de chaque association.

De manière générale :

Nota : 1 groupe = ensemble des enfants accueillis dans une même salle de classe.

La visite a porté sur les dispositions mises en place jusqu'à la prochaine étape débutant le 25/05 (soit pour 4 jours de classe). Les mesures mises en place après le 25/05 ne sont pas encore complètement identifiées.

La mairie a pris des photos qu'ils devraient mettre à disposition pour que les familles se rendent un peu mieux compte de l'environnement dans lequel seront accueillis les enfants.

Actuellement les enfants du personnel prioritaire sont accueillis et tous regroupés à l'école des Lutins (environ 8 familles concernées). A partir du 14/05, ils seront accueillis dans leur école de rattachement (la mairie indique que pour cette nouvelle phase, cela représente 44 familles sur la commune).

Nous constatons un effort collectif des enseignants, de Mme le Maire et du personnel municipal pour mettre en place les dispositions permettant, dans ces conditions exceptionnelles, le retour des élèves le jeudi 14/05 : les grandes sections en maternelle et les CP et CM2 en élémentaire.

Du point de vue sanitaire, les références des dispositions mises en place sont : le protocole sanitaire relatif à l'ouverture des écoles et celui pour l'accueil périscolaire (document a priori paru le 7/05 que nous n'avons pas consulté).

Hygiène : La mairie indique qu'une équipe d'agents municipaux sera présente en permanence dans chaque école pendant la journée pour procéder à des nettoyage et désinfections après passage d'un groupe (dans les toilettes, la salle de restauration, ...).

Pour l'instant le site CARTE+ est non disponible car la mairie gère les inscriptions en APS par des sondages par mail.

La mairie doit réaliser un nouveau sondage pour les 2 jours de la semaine prochaine (18 et 19/05) pour connaître les effectifs pour APS et la présence en temps de cantine.

Un lavabo/2 a été condamné afin que les élèves soient suffisamment « espacés » les uns des autres dans les toilettes.

Restauration : La salle de restauration est utilisée pour le temps repas et le repas est fourni par les parents jusqu'au 19/05 au moins. Les parents doivent mettre le pique-nique dans une glacière s'ils l'estiment nécessaire car il sera impossible d'utiliser les chambres froides.

Si beau temps il n'est pas exclu que les enfants mangent dehors en respectant la distance entre groupes et distanciation dans le même groupe.

La mairie est en contact avec la société de restauration habituelle pour voir s'il est possible de proposer des plateaux repas froids. Pas encore sûr que cette prestation soit disponible dès le 25/05.

Brassage/ distanciation : Il est relevé que de nombreuses dispositions sont prises par la mairie et les enseignants pour que le brassage des groupes et le non-respect des distances entre enfants soient évités (accueil de chaque groupe par son enseignant au portail, marquage au sol pour créer un sens de

circulation, décalage des entrées / sorties des élèves de l'école et de leur classe pour aller en récréation ou aux toilettes, pour aller en pause méridienne, affichages).

La mairie indique qu'elle ne peut dans chacune des écoles faire autrement que d'accueillir en APS tous les enfants inscrits même s'ils font partie de groupes différents.

On peut constater que pour l'instant les enfants inscrits en APS sont peu nombreux (7 à Ballion par exemple) et la mairie indique que le personnel des APS fera en sorte de laisser des distances entre enfants dans les locaux ou différents locaux dans la mesure des capacités de surveillance.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'enceinte des écoles.

BALLION :

Les deux entités (directrice et mairie) ont bien insisté sur le fait que les dispositions mises en place pourraient évoluer si le cadre devait également changer.

Après sondage des parents, Ballion accueillerait environ 60 élèves pendant le temps scolaire (réparti sur 7 classes) et 7 enfants seraient en APS pour les 4 prochains jours.

La directrice indique que les AVS (Assistants de Vie Scolaire) pourront être mis à contribution pour l'aide à l'encadrement des enfants (pendant les passages aux toilettes par exemple pour les plus jeunes).

Pas de sortie échelonnée des enfants ne mangeant pas sur place pendant la pause méridienne mais très faible flux prévu pour l'instant qui permet de gérer le non-brassage des groupes.

Les enfants mangeant à l'école s'installent dans la salle de restauration par groupe (jusqu'à 3 groupes dans la salle séparés les uns des autres) en évitant le brassage à l'arrivée et la sortie. Un agent municipal par groupe.

Aménagement en cours des classes pour avoir dès le 14/05 les distances requises entre chaque élève et professeur. Selon la taille de la classe, le professeur adapte le nombre maximum d'élève pouvant être accueilli dans la limite du maximum de 15 requis (certaines classes ne permettent pas d'atteindre le maximum). Un enfant est prévu par table avec son propre matériel.

Le matériel pédagogique commun n'est pas accessible pour l'instant (sinon il devrait être désinfecté). Chaque enfant amènera son propre matériel.

La directrice indique que, dès le début du retour des enfants, du temps d'information et de formation aux gestes et aux attitudes à avoir dans ce contexte sera pris avec les enfants pour leur permettre d'évoluer dans l'école.

Matériel d'hygiène :

La directrice a reçu des masques pour les enseignants (port obligatoire en classe et en récréation) ainsi que des masques pédiatriques pour les enfants si besoin (pas obligatoire sauf si enfant malade a minima). Les enfants peuvent amener leur propre masque s'ils le souhaitent.

La mairie a fourni le matériel pour la désinfection et les kits à disposer dans chaque classe (thermomètre, lingettes, gants, liquide de désinfection, ...) et le matériel d'affichage.

LUTINS

Aux Lutins, les groupes comportent au maximum 5 enfants (place disponible dans les classes au vu des espacements entre chaque zone réservée par enfant).

Une zone pour se réunir pour la lecture ou regarder une projection sur l'écran est prévue avec respect de la distanciation toujours.

Un marquage au sol et un repérage par gommettes permettent à l'enfant de repérer sa zone réservée autour de son bureau et dans le coin lecture.

3 enseignants et 3 ATSEM seront présents (absence d'un enseignant et d'une ATSEM) pour accueillir 3 groupes d'enfants.

Pour la période du 14 au 25/05, un effectif de 2 groupes d'enfants prioritaires (PS et MS) est accueilli auquel s'ajoute 1 groupe d'enfants de grande section les jeudi/vendredi et un groupe les lundi/mardi (soit une dizaine de grande section sur les 44 inscrits à l'école).

En APS : 2 enfants prévus sur la période le matin et 4 le soir.

Une prise de température des enfants sera prise au portail par les enseignants.

En récréation : les jeux communs dont les structures présentes dans la cour ne sont pas disponibles. Une quinzaine de vélos est tout de même mis à disposition des enfants de manière nominative. La récréation est adaptée en fonction de la météo et du déroulement de la journée au bénéfice du bien-être des enfants.

La directrice indique que malgré le contexte et les conditions de fonctionnement de l'école, l'équipe espère limiter l'effet d'une situation pouvant être anxiogène pour certains enfants.

Restauration : chaque groupe mange en salle de restauration avec une ATSEM par groupe + 1 animateur en complément (pour laisser le temps à chaque ATSEM de manger). La mairie indique que les groupes peuvent comme à Ballion manger dans la même salle sans interaction (arrivée décalée et espacement).

Les ATSEMs sont en charge du nettoyage de la classe et l'équipe en place en permanence dans l'école s'occupe des parties communes.

LPB Elémentaire

Les enseignantes et le personnel municipal ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place ces mesures sanitaires et cette organisation somme toute très compliquée.

A partir de jeudi et jusqu'au 25 mai, seront donc accueillis dans l'école, les CP, CM2 et les enfants prioritaires répartis chacun avec leur enseignante et dans des salles de classes aménagées pour les CP et CM2, les enseignantes ont privilégié les classes avec TBI Les enfants prioritaires auront une enseignante dans la classe de Mme Favier, la plus spacieuse pouvant accueillir 15 enfants maximum, 11 ou 12 pour les autres.

L'entrée matinale se fera donc au portail de l'école, l'enseignante viendra chercher son groupe d'élèves et le ramènera le soir pour la sortie avec des horaires décalés matin et soir comme stipulé dans le courrier de Mme Favier.

Des masques fournis par l'éducation nationale pourront être proposés aux enfants qui le souhaitent.

Dans l'enceinte, l'école est séparée en 2 zones, une pour les CM2 et enfants prioritaires et une autre pour les CP, chaque groupe aura également des sanitaires attitrés pour éviter les trop nombreux brassages.

Les tables ont été espacées pour que chacun ait un espace propre et nominatif, des marquages au sol fléchés ont été posés afin de respecter un sens de circulation.

Après chaque passage aux toilettes accompagné de l'enseignante, un agent d'entretien nettoiera les sanitaires, 2 agents ont été prévus pour cela toute la journée.

Les récréations seront échelonnées avec toujours l'enseignante pour surveiller les enfants. Aucun jeu de contact, pas de ballon, ping ping...

Pour la restauration, les enfants amèneront leur repas et couverts dans une glacière si denrées périssables. Ils le mangeront dans le réfectoire qui a été divisé en 3 zones, avec une entrée et une sortie distinctes, des poubelles spécifiques pour les déchets à risque seront mises en place.

La salle des maîtres a été déplacée dans la bibliothèque pour que chaque enseignant ait un espace propre où il pourra également manger.

Mme Favier a bien souligné que les enfants non présents à l'école auront toujours la continuité pédagogique et qu'ils feraient la même chose que ceux présents en classe pour ne pas créer d'inégalités.

Pour les parents qui auraient besoin d'une attestation justificative pour leur employeur, il leur suffit d'envoyer un mail à Mme Favier.

En ce qui concerne l'APS et l'ALSH, nous n'en savons malheureusement pas plus que ce qui a déjà été dit. Les directives du gouvernement tombant un peu au jour le jour, il est très compliqué d'organiser des choses concrètes du jour au lendemain.

Tout ce qui a été mis en place risque sans doute de demander une réflexion différente à partir du 25 mai, dans tous les cas, il ne sera pas possible d'accueillir tous les élèves de l'école.

LPB Maternelle

L'accueil se fera devant l'école où un marquage au sol a été posé afin de respecter la distance physique requise entre chaque famille.

2 classes sont ouvertes pour les enfants, hors enfants prioritaires qui ont une classe dédiée.

Chacune des 2 classes peut accueillir, pour le moment, 5 enfants, sur une table individuelle. Chaque enfant aura à sa disposition tout le matériel nécessaire à sa journée dans différentes barquettes sur et autour de sa table.

Les bancs ont été conservés afin de maintenir des rituels/moment de « regroupement », avec la distance nécessaire entre chaque enfant.

L'utilisation de gommettes de couleur permettra à l'enfant de se diriger vers le bon emplacement.

Une salle dortoir est également disponible pour accueillir les plus petits.

Un sanitaire/2 et un lavabo/2 ont été condamnés afin que les élèves soient suffisamment « espacés » les uns des autres. Un marquage au sol devant la pièce des sanitaires permettra au groupe d'élève d'attendre son tour en respectant la distance requise avec son camarade.

L'encadrement des enfants sera assuré par une maîtresse + une ATSEM pour chaque classe. La mairie a dédié un agent d'entretien en plus sur l'école pour assurer le nettoyage des locaux au fil de la journée.

Le déjeuner (panier repas fourni par les familles dans un premier temps) sera pris au sein du restaurant scolaire, par petit groupe.

Les récréations dureront 20 minutes et chaque groupe sortira en alternance.

L'accueil périscolaire est également ouvert et les familles dont l'enfant reprend l'école à compter de demain ont été contactées par mail pour leur communiquer les informations pratiques.

Avis particulier de la FCPE du Barp sur le contexte d'accueil des enfants en maternelle :

Au vu du cadre réglementaire applicable à la réouverture des écoles dont nous avons eu connaissance (protocole sanitaire) et des visites qui ont eu lieu dans les 2 écoles maternelles ce mardi 12/05, nous pouvons mesurer les efforts mis en œuvre par les équipes enseignantes, Mme le Maire et les services municipaux.

En dehors des enfants prioritaires, nous (FCPE le Barp) comprenons que la raison de remettre son enfant à l'école maternelle peut être de nature différente et plus ou moins urgente après 2 mois de fermeture des écoles (manque de lien social, difficulté à maintenir l'enfant à la maison, manque d'apprentissage par l'enseignant, permettre le retour au travail des parents, difficulté de garde, ...) et ne pouvons ainsi envisager dans un premier temps une fermeture pure et simple des écoles.

Cependant nous entendons les équipes relayées par les directrices des 2 écoles maternelles quant aux difficultés qu'elles ont et auront avec toutes les meilleures volontés possibles à maintenir les dispositions adéquates en présence des jeunes enfants même en faible effectif et de parvenir à dispenser un minimum de continuité pédagogique dans ce contexte.

D'autre part l'augmentation du nombre d'enfants à accueillir dans les écoles aura pour effet de devoir mettre en place une alternance de présence des enfants et donc un nombre de jours d'accueil limité d'autant pour chaque enfant ; ce contexte peut être difficile à gérer pour les familles et les enfants.

Enfin, en accueillant plus d'enfants dans les prochains jours, il faut s'assurer ne pas dégrader les conditions d'accueil des enfants prioritaires.

Nous espérons ainsi que les parents sont et resteront pleinement informés et donc conscients en envoyant leur enfant à l'école maternelle que cette décision doit éviter d'être prise dans le cadre d'une « présence d'agrément » car nous comprenons particulièrement grâce aux visites que cette situation peut être compliquée à vivre pour les petits, particulièrement pour les plus petits (en petites et moyennes sections).

Cette information doit se faire par la communication des représentants des parents d'élève et par échanges des enseignants et directrices ainsi que de la mairie avec les parents d'élèves.

Nous espérons que le retour d'expérience des premiers jours de réouverture permettra de juger si l'accueil des jeunes enfants en école maternelle est viable.
